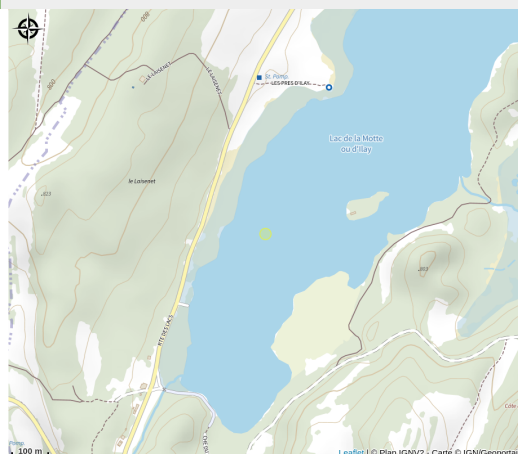


# Le lac d'Ilay

Haut-Jura Grandvaux



Crédit : 20210412-PRNHJ-CEN-CarteZT4lacs (Jura Tourisme)

## Infos pratiques

Catégorie : Sites Naturels

# Description

Le lac d'Illay, joyau naturel d'origine glaciaire, séduit par son aspect sauvage et enchanteur. Ce lac vous surprendra par ses eaux aux reflets turquoise par temps clair, contrastant magnifiquement avec les imposantes falaises qui l'entourent.

Également connu sous le nom de lac de la Motte, il se distingue par la présence d'une île, ou motte, en son centre. Autrefois, cette île était reliée à la terre ferme par une chaussée, aujourd'hui submergée, dont le tracé reste visible grâce aux joncs qui la recouvrent.

L'histoire de ce site remonte à des temps immémoriaux. Des fouilles archéologiques ont révélé une occupation humaine dès le néolithique. Vers l'an mille, un monastère, le prieuré Saint-Vincent, fut érigé sur l'île, témoignant de l'importance spirituelle et stratégique du lieu.

De forme très allongée, le lac s'étend sur une superficie de 72 hectares, avec une profondeur moyenne de 10 mètres. Il est principalement alimenté par le lac du Grand Maclu, auquel il est relié par un petit canal naturel d'environ 200 mètres. Les eaux du lac d'Illay se déversent ensuite dans la pittoresque rivière du Hérisson.

Site remarquable, classé Natura 2000 et site Ramsar « Tourbières et lacs de la montagne jurassienne », le Lac d'Illay comme l'ensemble des 4 lacs accueille de très nombreux visiteurs. Pour préserver l'équilibre du site et ses patrimoines naturels, une zone de tranquillité volontaire est instaurée du 15 avril au 15 septembre (en marron sur la carte). Elle permet de limiter le dérangement des espèces animales en période de reproduction et d'élevage des jeunes, d'empêcher le piétinement, et de préserver la quiétude des différents milieux naturels.

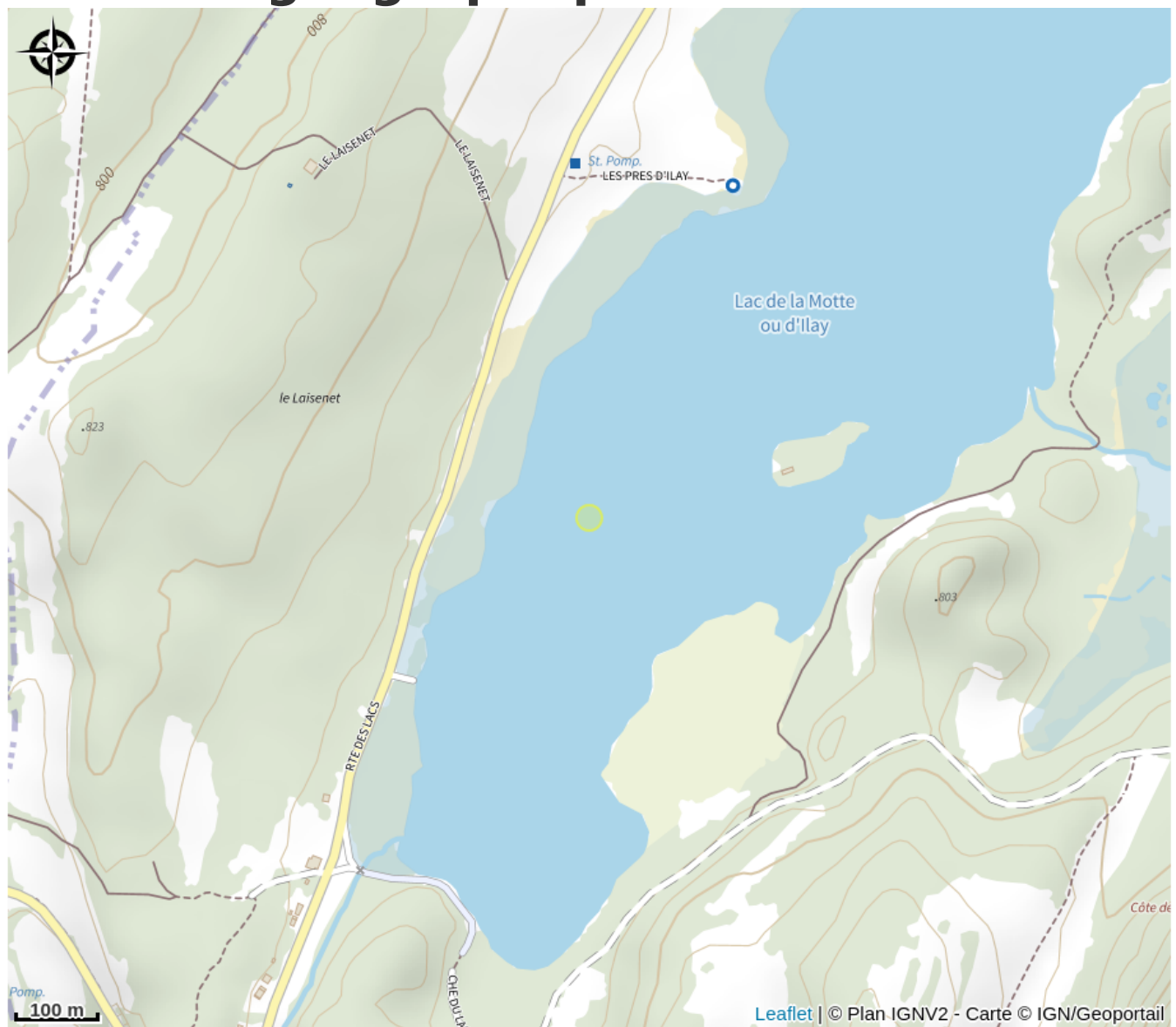
Merci de respecter les lieux et de nous aider à préserver l'environnement pour cela : restez sur les sentiers balisés, tenez votre chien en laisse, ne cueillez pas les fleurs, ne faites pas de feu, ne vous baignez pas, et nous rappelons que le camping et le bivouac sont interdits sur tout le secteur.

Activités possibles :

Randonnée pédestre (tour des 3 lacs / 4 lacs) et VTT (tour des 5 lacs), cyclisme (boucle 12 et 6) randonnée équestre, activités et animations proposées lors des vacances ...

La Baignade est interdite.

# Situation géographique



# Toutes les informations pratiques

## Contact

### Adresse :

39150 LA CHAUX-DU-DOMBIEF

[info@haut-jura-grandvaux.com](mailto:info@haut-jura-grandvaux.com)